

APPEL D'OFFRES

Etude « Diagnostic Guid'Asso.»

Enjeu :

Mise en place d'un réseau efficient d'accompagnement des associations en Auvergne -Rhône-Alpes.

Contexte :

Les associations ont des besoins cruciaux d'accompagnements techniques pour leur fonctionnement (emploi, financement, accès à la formation...) notamment en raison de la complexification croissante de leur environnement (juridique, règlementaire, économique, social) et de l'essoufflement du bénévolat. Or, l'offre actuelle d'accompagnement manque de visibilité, de lisibilité et présente des disparités territoriales avec des zones blanches et d'autres surchargées. De plus, les acteurs de l'appui aux associations manquent de structuration, d'articulation et reposent eux-mêmes sur des modèles socio-économiques fragiles.

En Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions ont été organisées en 2021 pour présenter le dispositif Guid'asso aux différents partenaires. L'enjeu était de permettre la mobilisation et l'implication des acteurs de l'accompagnement pour définir une stratégie régionale et locale de l'appui aux associations co-construite et partagée. Un groupe de travail régional sur Guid'asso s'est ainsi réuni à plusieurs reprises entre septembre et décembre 2021. De plus, il a été décidé d'allouer une partie de l'enveloppe FDVA à certains acteurs de l'accompagnement pour lancer la démarche dans les départements.

Après une première expérimentation en Centre val de Loire, Hauts de France et Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des trois régions retenues pour la mise œuvre en 2023 d'un schéma de développement territorial Guid'asso qui a pour vocation d'organiser ce service d'accompagnement technique pour les associations de la région. La DRAJES et le Mouvement Associatif assurent le co-pilotage de la construction de ce schéma qui devra s'appuyer sur un réseau de prestataires labellisés (orientation, information, accompagnement généraliste ou spécialisé). Une commission régionale de la vie associative (CRVA) Guid'asso a sélectionné des co-animateurs dans chaque département pour réaliser des diagnostics départementaux entre septembre 2022 et avril 2023. Les structures retenues pour réaliser ces diagnostics sont différentes entre départements, comme la méthodologie retenue et le calendrier de réalisation.

Objectifs de l'étude :

L'étude consistera à réaliser un diagnostic de l'accompagnement des associations en Auvergne-Rhône-Alpes avec les objectifs suivants :

- Recenser les services d'accompagnement des associations sur la région ;
- Identifier les services manquants et les territoires carencés ;
- Identifier les freins et leviers de ces accompagnements ;
- Proposer des préconisations pour la mise en œuvre du futur schéma régional Guid'Asso.

Pilotage

Un comité de pilotage sera constitué pour le suivi de l'étude. Il se réunira trois fois, pour la validation de la méthodologie retenue pour la réalisation de l'étude, le bilan intermédiaire des travaux et pour la présentation du rapport final. Le comité de pilotage sera composé de représentants de structures concernées: DRAJES, SDJES, réseau des associations, CROS, CRAJEP, DLA, Mouvement Associatif ARA, DREETS, conseil régional....

Un comité technique restreint (chef du pôle Engagement Vie Associative, référent du pôle EVA pour l'étude, responsable observation DRAJES, référent du cabinet d'étude et un représentant du Mouvement Associatif AURA) sera chargé du suivi des travaux avec le cabinet d'études dans la continuité des orientations définies par le comité de pilotage. Il sera chargé de faciliter les travaux du cabinet d'études (identification de personnes, structures et territoires ressources, accès à des données, organisation de temps de travail, invitations, transmission de documents, réservation de salles...). Des réunions en visioconférence seront régulièrement organisées pour garantir l'avancée des travaux.

Méthodologie

La méthodologie sera finalisée en liaison avec le prestataire retenu mais pourra s'appuyer sur :

- Analyse des diagnostics départementaux ;
- Enquête en ligne auprès des associations ;
- Entretiens avec des personnes ressources (SDJES, structures accompagnatrices, associations...) ;
- Ateliers d'échanges.

Ces propositions méthodologiques ne seront pas forcément reprises par le cabinet qui devra justifier ses choix méthodologiques.

Le comité de pilotage de lancement sera chargé de valider la méthodologie finalisée pour la réalisation de l'étude.

Financement

Une enveloppe de 15 000 euros TTC est prévue pour la réalisation de l'étude, des crédits complémentaires pourraient sous toute réserve être débloqués en 2023 en fonction des besoins pour la réalisation des travaux.

Un tiers de la somme sera réglé à l'issue du comité de pilotage intermédiaire, le solde étant versé après la remise du rapport final de l'étude.

Calendrier prévisionnel

- 9 Décembre 2022 : envoi de l'appel d'offres
- 3 Janvier 2023 : date limite retour propositions de prestation
- 6 janvier 2023: choix du cabinet d'étude
- Février 2023: comité de pilotage de lancement (validation de la méthodologie)
- Février à mars 2023: 1^{ère} partie de l'étude
- Avril 2023 : comité de pilotage intermédiaire (présentation des travaux réalisés)
- Avril à Juin 2023: 2^{ème} partie de l'étude
- Juillet 2023 : comité de pilotage final (présentation et remise du rapport final)

Candidature

Les propositions sont à envoyer **au plus tard le mardi 3 janvier 2023** par voie dématérialisée à l'adresse suivante : eric.rutault@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

Le résultat de l'appel d'offres sera communiqué vendredi 6 janvier 2023 aux cabinets d'études ayant déposé une proposition.

Le cabinet retenu devra remettre à la fin de la réalisation de l'étude deux livrables aux formats dématérialisés (powerpoint et pdf) : le rapport final et la synthèse.

Contacts

➤ Informations relative à l'appel d'offres :

M. Eric RUTAULT, responsable Mission observation

Tél : 04.73.99.33.09 / port : 06.27.16.33.36

@ : eric.rutault@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

➤ Information relative à « Guid'Asso » :

M. Damien LE ROUX, chef du pôle Engagement Vie Associative

Tél : 04.73.99.33.01 / port : 06.27.16.33.25

Port : 07.82.76.80.13

@ : damien.le-roux@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr